



Madame, Monsieur,

En cette période de confinement, nous constatons une recrudescence des vols sur nos exploitations agricoles. C'est l'occasion pour la Chambre de d'Agriculture des Hautes-Alpes de vous rappeler le dispositif « Alerte Commerces – Artisans - Agriculteurs ». Ce dispositif est opérationnel sur notre territoire depuis 2015, il est mené en partenariat avec la Préfecture des Hautes-Alpes, la Gendarmerie et la Police, la chambre de Commerce et d'Industrie et la chambre de métiers et de l'artisanat.

Qu'est-ce qu'Alerte Commerces – Artisans – Agriculteur ?

Alerte Commerces – Artisans – Agriculteur est un **dispositif de prévention** qui permet de vous **informer par SMS de faits délictueux** (vols à main armée ou avec violence, vols à l'étalage, vols de matériels, vols de récolte vols d'animaux, vols de ruche, escroqueries par faux moyens de paiement...) venant de se produire dans une exploitation ou un établissement situé à proximité de votre exploitation.

Certains délits étant reconduits dans différentes exploitations en un laps de temps réduit, une **diffusion rapide de l'alerte** permet de **renforcer efficacement votre vigilance** et d'éviter ainsi la répétition des faits.

L'adhésion au dispositif est GRATUITE. C'est la chambre d'agriculture qui prend à sa charge les frais des SMS

Il vous suffit de nous renvoyer par mail à eric.meynadier@hautes-alpes.chambagri.fr les informations ci-dessous :

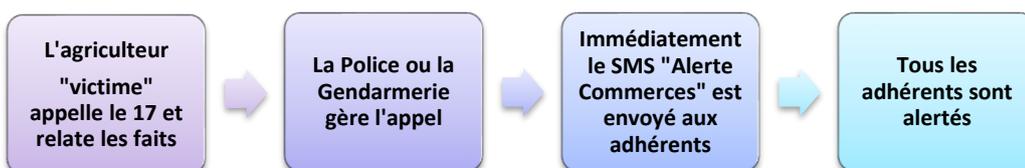
Nom et Prénom, société, adresse exacte, le numéro de téléphone fixe, le numéro de téléphone portable sur lequel vous recevrez les SMS, votre mail, votre code APE, votre numéro de SIRET et votre production principale.

Nous réaliserons votre inscription et vous recevrez un SMS d'information.

Dès que nous le pourrons nous vous enverrons un **autocollant afin de rendre visible votre appartenance au réseau Alerte Commerces** auprès de vos clients et surtout auprès des délinquants.

Comment fonctionne ce système d'alerte ?

Son fonctionnement est très simple :



N'hésitez plus, envoyez nous vos données et nous procéderons à votre inscription !

Pour un maximum d'efficacité, parlez du dispositif à tous les chefs d'entreprise de votre réseau.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Eric Meynadier au 06.87.41.47.63 ou à eric.meynadier@hautes-alpes.chambagri.fr